



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 141

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Mardi 31 Octobre 2023

RESUME CM DU 25 Octobre 2023 : (Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Forêt ETOS : prix vente bois : M. le Maire expose au CM que des coupes de bois seront réalisées durant l'hiver sur les plantations de l'ETOS et que le CM doit fixer un prix de vente du bois. Après délibération, le CM fixe le prix de vente à 15 € TTC le stère

Devis « œuvre médiathèque » : L'Adjointe E. DUROT présente le compte rendu du travail de la commission culture au sujet de la mise en place à l'extérieur de la médiathèque d'une œuvre artistique ainsi que le devis. Après délibération le CM retient l'offre de OPUS décor de Montauban.

Révision loyer commerce multiservices : M. le Maire expose au CM que le loyer du commerce multiservices est révisable au 1^{er} novembre comme stipulé dans le bail. L'indice annuel prévoit une augmentation de 6 % mais que la loi sur les mesures d'urgence pour la protection du loir d'achat indique que la variation ne peut excéder 3.5 %. Après délibération, le CM décide d'augmenter le loyer de 2 %, soit à 760,77 € par mois à compter du 1^{er} novembre 2023.

Révision des loyers des bureaux place du commerce : Le CM propose de réviser les loyers des bureaux dans les mêmes conditions que le loyer du commerce. Après délibération, le CM décide d'augmenter les loyers de 2 % soit le bureau n°3 occupé par le peintre : 102 € / mois et le bureau n°5 occupé par la couturière : 40.80 € /mois à compter du 1^{er} janvier 2024.

Place de la Forge: Cession parcelles AB 451 et 452 aux riverains : M. le Maire rappelle la délibération du 27 septembre relatif aux cessions de terrain entre l'EPF et les riverains. Après délibération le CM décide de céder la parcelle AB 451 aux consorts DANIEL et AB 452 à M. DANIEL Gilbert au prix de 20 € le m².

Dinan Agglomération : communication rapport d'activités et de développement durable 2022 : M. le Maire informe le CM qu'il a été destinataire du rapport d'activité et de développement durable de Dinan Agglomération de 2022 et en fait une présentation synthétisée. Après discussion, le CM prend acte du présent rapport.

Approbation de la charte « Eclairage public et biodiversité » : M. le Maire présente la charte éclairage public et biodiversité fruit d'un partenariat entre Dinan Agglomération et le SDE 22 qui permet de disposer d'un éclairage plus vertueux et plus respectueux de vie nocturne et des milieux naturels. Après délibération le CM autorise M. le Maire à signer la charte.

Aménagement îlot B (Place de la Forge) et îlot C et du Square l'Hermine : M. le Maire fait le point sur l'avancement du dossier d'aménagement des 2 îlots et propose de lancer une procédure d'appel d'offre pour confier les travaux à des entreprises. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à lancer cette procédure.

Maison située 9 rue de Caulnes / dispositif « Protège toit » : consultation maîtrise d'œuvre pour avant-projet : M. le Maire rappelle le projet d'aménager l'étage de cette maison en logement d'urgence dans le cadre du dispositif « protège toit ». Afin de réaliser ce projet d'aménagement il serait opportun de contacter un maître d'œuvre pour évaluer les travaux dont le financement pourrait rentrer dans le cadre du dispositif d'aménagement des bourgs ruraux. Après délibération, le CM autorise à contacter le cabinet UH Architecture.

Projet Educatif Territorial (PEDT) – label plan du mercredi : révision composition du comité de pilotage : L'Adjointe E. DUROT rappelle la convention signée en 2018 qui permet de coordonner les actions d'animation aux enfants pendant et après le temps scolaire. Après délibération le CM décide de renouveler cette convention.

Congrès des Maires de France : Mandat spécial au Maire : M. le Maire fait part au CM qu'il souhaite participer au congrès annuel des Maires de France et demande au CM que la commune prenne en charge une partie des frais occasionnés (transport + hébergement). Après délibération, le CM octroi un mandat spécial à M. le Maire pour le déplacement à ce congrès et la prise en charge des frais de transport et d'hébergement.

PELE – MELE :

1 – Chemins de randonnée : l'association « Plumaugat Patrimoine » se mobilise pour identifier et entretenir plusieurs kilomètres de chemins pour les randonneurs. Nous invitons les usagers et riverains à respecter la signalétique apposée pour le balisage. Toute détérioration identifiée pourra faire l'objet de poursuites.

2 – Vente de mobilier d'occasion des Gites : Tabourets : 5 €, Chaises et Tables de chevet : 8 €, Tables 4 places : 20 €, Tables 6 places : 30 €, Eviers avec plaques de cuisson : 50 €. Renseignements à la Mairie.

3 – Vente de saucissons au profit du Téléthon : commandes avant le 5 nov. auprès de M. Jo Corlosquet.

4 – Nuisances sonores : Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés avec des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

5 – Le Pass'Sport est une allocation de 50 € pour favoriser l'inscription des enfants et des jeunes dans les clubs sportifs. Les jeunes nés après le 15 septembre 2005, qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, peuvent en bénéficier et aussi des jeunes plus âgés qui perçoivent une allocation handicapée. Jusqu'au 31/12/2023

Renseignements : <https://www.pass.sports.gouv.fr>

6 – Mobil Rance met temporairement à disposition des véhicules, des voitures sans permis, des scooters, des vélos électriques pour des déplacements professionnels ou de formations.

Contact : 02.96.39.50.66 ou www.lamarinerecrute.fr

7 – Classement des Gîtes : La préfecture rappelle que la construction et l'exploitation des gîtes est soumise à des autorisations préalables notamment dans le cadre de la protection incendie.

8 – L'école des mousses (centre de formation aux métiers de la marine) recrute : Si vous souhaitez rejoindre l'école des mousses en septembre 2024, n'hésitez pas à contacter le CIRFA de St Briec au 02.96.01.58.19. Formation gratuite

9 – Rappel : depuis le 1^{er} septembre l'âge légal pour circuler en trottinette électrique est passé de 12 ans à 14 ans. En outre nous rappelons qu'une assurance responsabilité civile est obligatoire.

10 – La Déchetterie du Loscouët sur Meu est fermée pour travaux du 6 au 17 Novembre 2023.

11 - Les propriétaires de ruches doivent les déclarer entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre ; renseignements www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

DATES A RETENIR :

Horaires de la mairie :

Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00. Permanence des adjoints sur rendez-vous.

Horaires de la Bibliothèque Le Rucher :

Mardi de 9h30 à 11h00 et de 16h00 à 19h00

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeu et Vendredi de 9h30 à 11h00

Samedi de 9h30 à 16h30

Les animations au Rucher :

Samedi 18 novembre -15 h : rencontre avec Lucien CADIOU

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la mairie de Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30.

Conciliateur de justice : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1^{er} Mardi de chaque mois à la mairie de Caulnes sur Rendez Vous (Tél. 02.96.88.70.30)

Festivités / Vie des associations en Novembre :

Dimanche 5 Nov. : Loto du Comité des fêtes

Samedi 11 Nov. : Commémoration de l'armistice à 16h45

Samedi 18 Nov. : Repas de l'école

Mardi 21 Nov. : banquet club Bon Accueil

Samedi 25 Nov. : Buffet de Familles Rurales

Mardi 5 déc. : buche club Bon accueil (sur inscription)

Dans le Canton :

Mercredi 8 Nov. A 18H00 : réunion d'information sur les dossiers de retraite à destination des plus de 55 ans : à la salle des fêtes de Caulnes. Organisation : Maison France Service

Jeu 9 Nov. de 14h00 à 16h30 à la salle des fêtes de Caulnes réunion « prévenir le suicide en milieu rural »

La vie de nos commerces :

→ L'île au Vrac vous attend le jeudi de 10H00 à 13H00 place du commerce depuis le 2 mars. Vous trouverez de l'épicerie en vrac, des poissons et crustacés ; des produits bio (fruits, légumes frais, pain, crêpes et galettes)

→ Réflexologie plantaire : Christelle Boucher vous reçoit à son cabinet, 8 rue de l'Abbé Eugène Fleury (bureau n°2). Libérer les tensions, soulager les douleurs musculaires, améliorer le sommeil, ... autant de bienfaits que pourront vous procurer ses séances. Contacts : 06.84.04.69.08 ou christelleboucher.reflexologie@gmail.com

→ Animation UCA (union des commerçants et artisans du pays de Caulnes) vous propose une animation autour d'un vin chaud le 9 décembre prochain à la salle Saint Pierre : rencontre avec les artisans et commerçants, défilé de tracteurs décorés, ...

Messes :

Mercredi 1^{er} novembre, 10h30 à Plumaugat : Toussaint

Jeu 11 novembre, 10H00 à Plumaugat : messe des défunts

Samedi 11 novembre, 16h00 à Plumaugat : Armistice

Dimanche 3 décembre, 10h30 à Saint Jouan : Messe en Famille

Permanence Aide à l'usage du numérique et aux démarches en ligne :
Un médiateur numérique vous aide dans vos démarches les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9H00 à 12H00. Partenariat avec Familles Rurales.
Prochaines permanences : 15 novembre et 5 décembre

Point Conseil Budget :
Le deuxième mercredi du mois de 9H00 à 12H00
Vous pouvez d'ores et déjà contacter la Conseillère en Economie Sociale et Familiale au 07.69.04.02.37. ou au 02.96.33.00.94.
Renseignements également en mairie : 02.96.83.12.31.
Partenariat avec Familles Rurales.
Prochaine permanence : 8 novembre

« Eugène Fleury et Plumaugat »,

Un livre pour raconter la vie de l'abbé Eugène Fleury, né à Plumaugat, héros de la Résistance, tué en juillet 1944, et celle de la commune dans la première moitié du XX^{ème} siècle.

Prix 15,00 € en pré-commande / 18,00 € à la sortie du livre en juin 2024 (hors frais de port)

Réservation et règlement : Plumaugat Patrimoine – Mairie de Plumaugat, 1 place de l'Eglise, 22250 PLUMAUGAT ou déposez votre bon de commande à la médiathèque aux horaires d'ouverture.
Pour plus d'information : patrimoineplumaugat@gmail.com